

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE
A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DTUP 3888

La Société VINCI Park a remis son rapport annuel 2008 relatif à l'activité des parcs de stationnement en enclos de Marseille. Celui-ci se décompose en trois parties ci-après exposées.

I/ Compte-rendu technique

Conformément à ce qui était prévu dans le contrat de délégation et suite à la prorogation du délai pour la réalisation des travaux (avenant n°2), le délégataire a réalisé un certain nombre d'investissements dans les parcs en enclos en 2008.

Les investissements réalisés s'élèvent au total à 28 700 € dont 6 700 € pour le parc Jules Guesde (remise en état de la barrière), 7 800 € pour le parc Providence (sécurisation), et 14 200 € pour les parkings des plages (contrôle d'accès et matériel de péage).

Les données disponibles dans le rapport annuel sont toutefois insuffisamment précises pour permettre le suivi des travaux 2007 et 2008 par rapport aux engagements contractuels.

En ce qui concerne les effectifs, le délégataire fait état d'une équipe composée de trois agents d'exploitation et d'un responsable, renforcée durant la période estivale. En l'absence de données détaillées sur l'affectation de ce personnel à la DSP il est difficile d'apprécier les moyens mis en œuvre, il semble toutefois que l'équipe soit surdimensionnée si elle est dédiée exclusivement aux parcs en enclos.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs pratiqués en 2008 apparaissent conformes à ceux prévus à l'avenant n°2 du contrat de délégation.

La fréquentation des parcs en enclos s'élève en 2008 à 367 893 véhicules annuels (pour mémoire il s'agit uniquement d'usagers horaires, aucune formule d'abonnement n'étant proposée dans les enclos). Cette fréquentation n'est pas comparable avec 2007 qui ne constituait pas une année pleine d'exploitation ; on note toutefois une légère baisse de la fréquentation sur le dernier trimestre 2008 par rapport à la même époque en 2007, du fait principalement des parkings des plages dont la fréquentation a souffert des conditions climatiques moins favorables.

En termes de répartition, les parkings des plages représentent 62% des véhicules, le parc Providence 27% et le parc Jules Guesde 11%. La fréquentation des deux derniers est relativement stable tout au long de l'année, à l'inverse des parkings des plages qui connaissent naturellement un pic de fréquentation de juin à août.

2/ Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires s'élève en 2008 à 798 k€ HT ; du fait des tarifs plus faibles (forfait journée) les parkings des plages ne représentent au 56% des recettes alors qu'ils représentent 62% des flux. A l'inverse le parking Providence génère 31% des recettes de la DSP avec 27% des flux.

Les charges s'élèvent elles à 778 k€, les postes les plus importants étant les frais de personnel et la redevance versée au délégant qui représentent chacun environ un tiers des charges.

Le résultat net de la délégation s'établit ainsi à +21 k€, en net recul par rapport à 2007 (-79%) sous l'effet de l'augmentation des charges, qui sont multipliées par près de 4 entre 2007 et 2008. Cette évolution, si elle est en partie due au fait que 2007 ne comportait que 6 mois d'exploitation, serait à justifier par le délégataire.

3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance forfaitaire fonction du nombre de places exploitées (196 € par place) ainsi que d'une redevance variable assise sur les recettes au-delà d'un certain seuil.

En 2008 le montant de la redevance versée s'élève à 250 k€, dont environ un cinquième est issu de la redevance variable, le seuil de versement ayant été atteint.

III/ Qualité du service

Le délégataire a souscrit en 2008 un contrat de sous-traitance à hauteur de 30 k€ afin d'améliorer la propreté des parkings.

Sept réclamations ont été enregistrées en 2008, dont quatre concernant les paiements et trois la qualité du service.

Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2008

La première année pleine d'exploitation des parcs en enclos fait apparaître une situation économique équilibrée, reposant pour une bonne part sur la fréquentation estivale des parkings des plages. L'évolution des charges demeure à surveiller et notamment les charges de personnel en lien avec les moyens humains mobilisés.